



Grenoble, le 3 avril 2015

Communiqué de presse

Changement des horaires d'accueil des services de la Préfecture durant les vacances de printemps (du 13 au 24 avril 2015)

Durant les vacances de printemps (du 13 au 24 avril 2015), les horaires d'accueil des services Permis de Conduire et Certificat d'immatriculation (ex. cartes grises) sont modifiés comme ci-après :

- **du lundi 13 au vendredi 17 avril 2015 inclus** : le service des permis de conduire sera ouvert uniquement le matin de 9h à 12h. Aucun accueil téléphonique ne sera assuré pour les certificats d'immatriculation.
- **du lundi 20 au vendredi 24 avril 2015 inclus** : le service des certificats d'immatriculation (ex. cartes grises) sera ouvert uniquement le matin de 9h à 12h. L'après-midi, le dépôt de dossiers sera possible au moyen du « [Dépôt express](#) » (avec un paiement par chèque à l'ordre du régisseur des recettes). Aucun accueil téléphonique ne sera assuré par le service des permis de conduire.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 07
communication@isere.pref.gouv.fr -
twitter.com/Prefet38